

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 1^{er} juin 2017 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour le mandat 2017-2021

NOR : MTRT1716360A

La ministre du travail,

Vu le code du travail, notamment l'article R. 23-112-1,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Au titre du mandat 2017-2021, et pour chacune des commissions paritaires régionales interprofessionnelles, le nombre de sièges attribués aux organisations syndicales de salariés et aux organisations professionnelles d'employeurs est déterminé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} juin 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général du travail,
Y. STRUILLOU

ANNEXE

NOMBRE DE SIÈGES DE MEMBRES DES COMMISSIONS PARITAIRES INTERPROFESSIONNELLES ATTRIBUÉS AUX ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES POUR LE MANDAT 2017-2021

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
CPRI Guadeloupe	Salariés	la Confédération générale du travail de la Guadeloupe	2
		l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe	7
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	3
		Mouvement des Entreprises de France	6
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Saint-Barthélemy	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	1
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail de la Guadeloupe	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	2
CPRI Saint-Martin	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	1
		l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe	6
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	3
CPRI Martinique	Salariés	la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs	3
		la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais	2
		la Confédération française démocratique du travail	1
		la Confédération générale du travail	3
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	6
CPRI Guyane	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union des travailleurs guyanais	5
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2
		Mouvement des Entreprises de France	8
CPRI La Réunion	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		l'Union Régionale 974	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
Union des entreprises de proximité		1	

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
CPRI Martinique	Salariés	la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs	3
		la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais	2
		la Confédération française démocratique du travail	1
		la Confédération générale du travail	3
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	6
CPRI Guyane	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union des travailleurs guyanais	5
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2
		Mouvement des Entreprises de France	8
CPRI La Réunion	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		l'Union Régionale 974	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
Union des entreprises de proximité		1	
CPRI Ile-de-France	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Centre-Val de Loire	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	5
		Union des entreprises de proximité	1
	CPRI Bourgogne-Franche-Comté	Salariés	la Confédération française démocratique du travail
la Confédération française des travailleurs chrétiens			1
la Confédération générale du travail			4
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			1
l'Union nationale des syndicats autonomes			1
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Normandie		Salariés	la Confédération française démocratique du travail
	la Confédération générale du travail		5
	la Confédération générale du travail-Force ouvrière		2
	l'Union nationale des syndicats autonomes		1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	6
		Mouvement des Entreprises de France	3
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Hauts-de-France	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
	Employeurs	l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	5
CPRI Grand-Est	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	2
		la Confédération générale du travail	3
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
	CPRI Pays de la Loire	Salariés	la Confédération française démocratique du travail
la Confédération française des travailleurs chrétiens			1
la Confédération générale du travail			3
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			2
l'Union nationale des syndicats autonomes			1
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Bretagne		Salariés	la Confédération française démocratique du travail
	la Confédération française des travailleurs chrétiens		1
	la Confédération générale du travail		3
	la Confédération générale du travail-Force ouvrière		2
	l'Union nationale des syndicats autonomes		1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
	CPRI Nouvelle-Aquitaine	Salariés	la Confédération française démocratique du travail
la Confédération générale du travail			4
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			2

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
	Employeurs	l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Occitanie	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération générale du travail	5
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Auvergne-Rhône-Alpes	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	5
		la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		la Confédération générale du travail	4
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
	l'Union nationale des syndicats autonomes	1	
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	4
		Union des entreprises de proximité	1
CPRI Corse	Salariés	la Confédération générale du travail	2
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		le Syndicat des travailleurs corses/-Sindacatu di i travagliadori corsi	7

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	6
CPTI Saint-Pierre-et-Miquelon	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
	Employeurs	Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	2

(*) Commission paritaire :

CPRI : commission paritaire régionale interprofessionnelle.

CPTI : commission paritaire territoriale interprofessionnelle.